



Compte rendu Assemblée Générale du 3 juillet 2022

Début de l'assemblée à 14h22. Aucun représentant de la mairie présent.
21 personnes présentes et représentées

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité de la saison 2021-2022
- Rapport financier
- Budget Prévisionnel
- Charte du bénévole
- Mise à jour du règlement
- Les projets du club
- Modification du Conseil d'Administration
- Questions diverses

Rapport moral et d'activité du président sur la saison 2021-2022

Le rapport moral et d'activité (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Rapport financier du trésorier sur l'exercice 2021-2022

Le rapport financier (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2021-2022

Le budget prévisionnel (voir annexe) est approuvé à l'unanimité.

Modification du Conseil d'Administration :

Quittent le CA en cours de mandat :

Eugénie BACH
Céline Dumazeau
Bruno Larosa

Membres qui se proposent d'entrer dans le CA :

Alexandra Gimond
François Bufflier

Les deux personnes sont cooptés au CA par les membres restants selon les statuts en vigueur.

Fin de l'Assemblée Générale à 15h48

Une réunion de CA est organisée après l'assemblée générale, les postes sont partagés comme suivant :

Georges et Nathan gardent leur poste au sein du bureau
Marine prend le rôle de secrétaire
Alexandra et François intègrent le CA comme membres

Georges et François sont responsables du pôle animation
Nathan et Alexandra sont responsables du pôle matériel
Marine et François sont responsables du pôle compétition, épaulés par Nathan dans son rôle d'arbitre fédéral

Georges et Nathan sont responsables du pôle formation

Georges, Marine et Nathan sont responsables du pôle communication selon

l'organisation suivante :

- Georges : communication officielle
- Marine : communication interne et externe
- Nathan : communication partenaires

Fin de la réunion de CA à 18h30

Pour Annecy Saint Sébastien, le 23/08/2022

Nathan Morette, Trésorier



1ère Compagnie d'Arc Annecy St Sébastien

Assemblée Générale du
03/07/2022



Assemblée Générale saison 2021-2022

Ordre du jour :

- Rapport moral et d'activité de la saison 2021-2022
- Rapport Financier
- Budget Prévisionnel
- Charte du bénévole
- Mise à jour du règlement
- Les projets du club
- Modification Conseil d'Administration
- Questions diverses



Rapport d'activité saison 2021-2022

Ouverture de la réunion par le mot du Président.

Retour sur une année de reprise, vers un retour à la normale après 2 saisons très difficiles pour l'activité.

Une grande satisfaction vis à vis du groupe de débutants de cette année, de part leur motivation et présence comme bénévoles. Une présence moins marquée des archers confirmés du club sur les différents créneaux.



Rapport d'activité saison 2021-2022

Points Positifs

- Groupe solide de débutants qui grandiront avec le club dans l'avenir
- Investissement du bureau, des entraîneurs et arbitre
- Participation aux concours officiels et débutants (44 et 7) et prise en charge par le club d'un maximum de frais inhérents à ces différentes compétitions
- Présence du BE plus d'une semaine sur deux durant l'année et mise en place de différents stages par le club au profit des archers
- Plusieurs titres de champions départementaux et régionaux (Marine, Eve, François)
- Création de la Newsletter comme moyen de communication et utilisation du groupe Whatsapp
- Poursuite de l'investissement du club dans l'acquisition de matériel
- Succès du concours des Girls de la Haute avec une présence maximale au vue du nombre de départ et de très bons retours de la part des participantes



Rapport d'activité saison 2021-2022

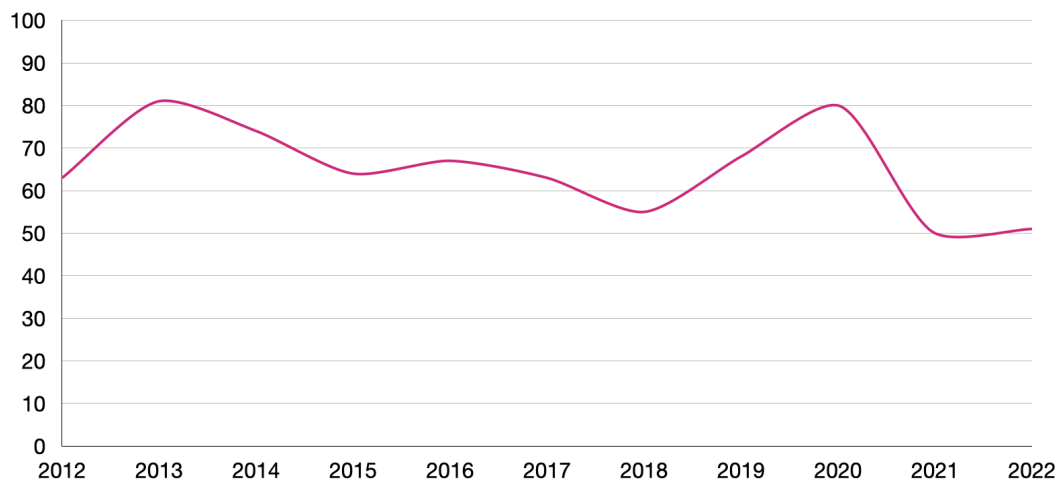
Points de progrès

- Améliorer l'organisation générale du club et des manifestations diverses (concours, tirs d'animation, gestion des projets)
 - > Développement en cours d'un nouvel outil de gestion de projet cette année, utilisation en cours d'appropriation
- Accompagner les non-débutants dans leur développement en tant qu'archers
 - > Présence déjà actée du BE pour les compétiteurs. Réflexion autour d'une mise en place d'un cours initiés pour la saison prochaine
- Amélioration de l'organisation et de la présence des bénévoles tout au long de l'année
 - > Travail autour du règlement intérieur pour avoir une politique plus visible du remerciement des bénévoles actifs dans l'année
- Relations avec le club de Seynod
 - > Bonnes relations actuelles, mais nécessités d'organiser plus de temps d'échange et de rencontre avec le club de Seynod avec lequel nous partageons le terrain



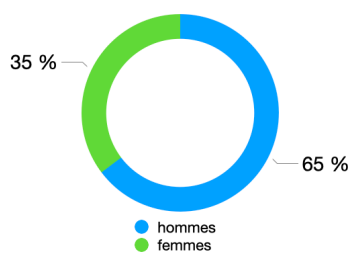
Rapport d'activité saison 2021-2022

Licenciés du club :



Rapport d'activité saison 2021-2022

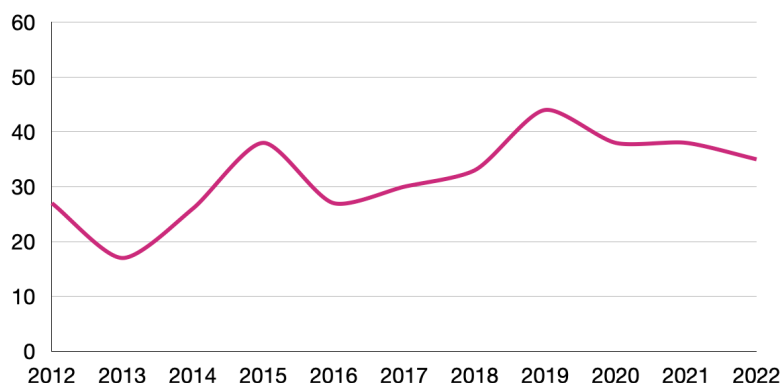
Licenciés du club :



18 femmes pour 51 licenciés

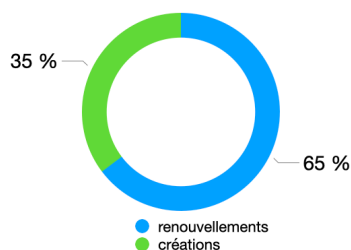
20 femmes pour 57 adhérents

Répartition femmes/hommes

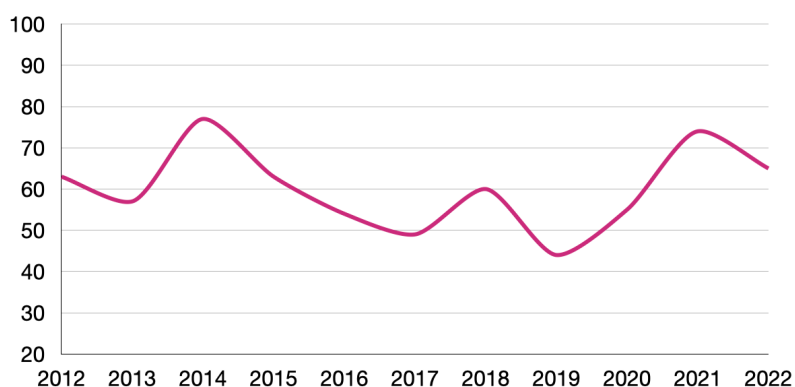


Rapport d'activité saison 2021-2022

Licenciés du club :

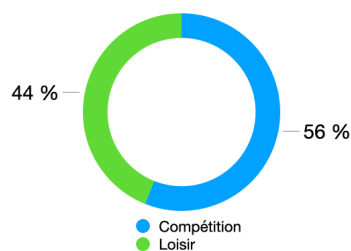


Répartition renouvellements/créations de licences

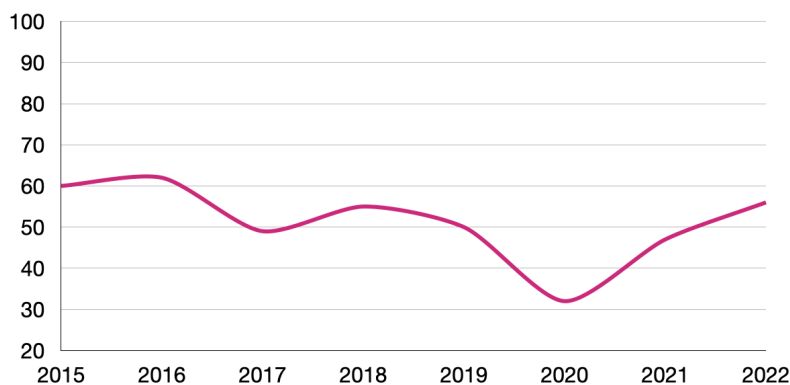


Rapport d'activité saison 2021-2022

Licenciés du club :



Répartition des types de licences



Subventions et partenaires

Merci à :

- la mairie d'Annecy
- l'ANS et FFTA
- la région Auvergne Rhône-Alpes
- le CD74
- Décathlon Epagny

ANNECY



Pour Annecy Saint Sébastien
Georges Flèche, Président



Rapport Financier 2021-2022
Budget Prévisionnel 2022-2023

Rapport Financier 2021-2022

CHARGES	Prévisionnel	Réel	PRODUITS	Prévisionnel	Réel
60. Achats			70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service		
6011. achat de matières premières	3000,00 €	365,59 €	74. subventions d'exploitation	3560,00 €	3542,80 €
6021. achat de consommables	1170,00 €	905,39 €	Etat		
604. achats en prestations de services					
6063. fournitures et petits équipements	4930,00 €	7187,05 €			
61. Services extérieurs			CNDS / ANS (dont report ANS 2020 838€ GDLY)	9288,00 €	5945,00 €
611. Sous-traitance (BE, prestations)	6850,00 €	4878,75 €	FFTA		
616. Assurances		358,48 €	Régional		
613. Locations	500,00 €		- Conseil régional		
615. Entretien et réparation	2278,00 €	605,05 €	Ligue AURA		
Autres			Départemental		
62. Autres services extérieurs			- Comité départemental tir à l'arc 74	550,00 €	700,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires			FDVA		
6256. Déplacements, missions	4350,00 €	1536,15 €	Communal		
626. Abonnement téléphonique		20,00 €	- Mairie Annecy	1000,00 €	2000,00 €
627. Cotisation compte bancaire		98,40 €	L'agence de service de paiement (ex CNASEA)		
Autres (cadeaux, frais publicitaires, ...)	900,00 €	225,16 €	Autres subventions publiques		
63. Impôts et taxes			Autres privées (sponsors, mécénat)		
64. Charges du personnel					
Rémunérations des personnels					
Charges sociales					
Autres charges de personne					
65. Autres charges de gestion courantes			75. Autres produits de gestion courante	8750,00 €	8019,50 €
658. Charges de gestions courantes	70,00 €	61,99 €			
6582. Reversements (FFTA ...)	3100,00 €	3562,00 €			
6583. Licences, adhésions		100,00 €			
66. Charges financières			76. Produits financiers		
67. Charges exceptionnelles			77. Produits exceptionnels		
68. Dotations aux amortissements			78. Reprises sur amortissements et provisions	4000,00 €	4271,29 €
6894. Engagement sur subventions attribuées			79. Transfert de charges		114,92 €
687. Dotation aux amortissements		4500,00 €			
6865. Dotations aux provisions financières					
TOTAL DES CHARGES AVANT BENEVOLAT	27148,00 €	24403,99 €	TOTAL DES PRODUITS AVANT BÉNÉVOLAT	27148,00 €	24593,51 €
86. Emploi des contributions volontaires en nature					
864. Bénévoles (1500h)	15375,00 €	15550,00 €	87. Contributions volontaires en nature		
			875. Bénévoles	15375,00 €	15550,00 €
TOTAL DES CHARGES	42523,00 €	39953,99 €	TOTAL DES PRODUITS	42523,00 €	40143,51 €
résultat :	0,00 €	189,52 €			

Budget 2021-2022 :

Budget saison : 24.593,51€
Budget global : 40143,51€

Résultat net : excédent de 189,52€

Bilan Comptable 2021-2022 :

Compte courant : 5067,32€
Compte dépôt : 7499,33€
Compte espèces : 0€

Total Actifs : 12566,65€

Total Passif : 377,80€



Rapport Financier 2021-2022

Dépenses

Total des dépenses sur la saison :

Adhésions : frais FFTA sur cotisation

Administratif : abonnement Free, cotisation compte, déplacements bureau
site internet, assurance

Animation : Repas Assemblée Générale

BE : cours de Manu

Concours Salle : lots, repas arbitres/bénévoles, blasons

GDLY : lots, repas arbitres/bénévoles, maillots roses, courses buvettes, archery studio

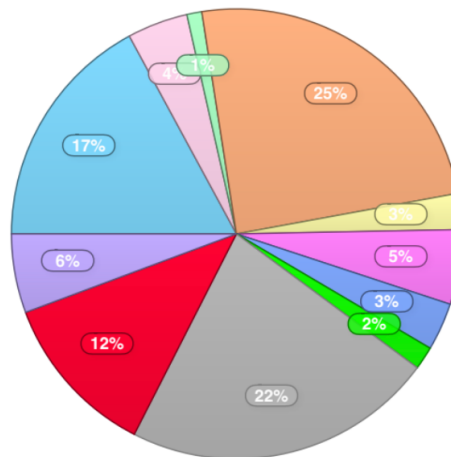
Frais de déplacement : inscriptions en concours, frais championnats (CD, CL, CF)
déplacements arbitre

Formation : frais formations internes, formations continues entraîneurs, formation CDOS

Immobilisation : installation électrique concours, ~~retrofit~~ cibles mobiles
sans manches, nouvelle sono

Matériel : matériel initiation, matériel de location, pin's flèches, blasons

Ventes : achat des kits archerie



ADH : 3 340,00 €	ADM : 850,65 €	ANIM : 210,00 €
BE : 4 798,75 €	CS1 : 503,63 €	GDLY : 1 048,13 €
FDI : 668,44 €	FOR : 323,75 €	IMM : 4 366,35 €
MAT : 2 309,49 €	VTE : 1 107,00 €	



Rapport Financier 2021-2022

Recettes

Total des recettes sur la saison :

Adhésions : cotisations

Administratif : remboursement assurance pour 2020-2021

Concours salle : greffe concours

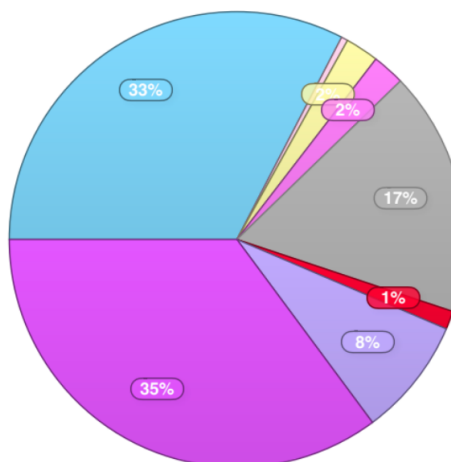
GDLY : greffe concours, buvette

Immobilisation : reprise sur amortissement

Matériel : locations arcs du club, ventes cordes

Ventes : kits débutants, polos du club, sans manches

Subvention : ANS/FFTA : 5107€, Mairie 2000€, CD74 700€
Report ANS 2020 : 838€



ADH : 8 019,50 €	ADM : 114,92 €	CS1 : 584,00 €
GDLY : 567,00 €	IMM : 4 271,29 €	MAT : 320,00 €
VTE : 2 071,80 €	SUBV : 8 645,00 €	



Budget Prévisionnel 2022-2023

	Prévisionnel N-1	Prévisionnel	PRODUITS	Prévisionnel N-1	Prévisionnel
CHARGES					
60. Achats			70. Vente de produits finis, de marchandises, prestations de service	3560,00 €	3250,00 €
6011. achat de matières premières	3000,00 €	1296,00 €	74. subventions d'exploitation		
6021. achat de consommables	1170,00 €	1200,00 €	Etat		
604. achats en prestations de services					
6063. fournitures et petits équipements	4930,00 €	3000,00 €	CNDS / ANS	9288,00 €	3000,00 €
61. Services extérieurs			FFTA		
611. Sous-traitance (BE, prestations)	6850,00 €	6000,00 €			
616. Assurances		360,00 €	Régional		
613. Locations	500,00 €	500,00 €	- Conseil régional		
615. Entretien et réparation	2278,00 €	1000,00 €	Ligue AURA		
Autres			Départemental		
62. Autres services extérieurs			- Comité départemental tir à l'arc 74	550,00 €	550,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires			FDVA	0,00 €	0,00 €
6256. Déplacements, missions	4350,00 €	3000,00 €	Communal		
626. Abonnement téléphonique		24,00 €	Mairie Annecy	1000,00 €	1000,00 €
627. Cotisation compte bancaire		100,00 €	L'agence de service de paiement (ex CNASEA)		
Autres (cadeaux, frais publicitaires, ...)	900,00 €	350,00 €	Autres subventions publiques		
63. Impôts et taxes			Autres privées (sponsors, mécénat)		
64. Charges du personnel					
Rémunérations des personnels					
Charges sociales					
Autres charges de personne					
65. Autres charges de gestion courantes			75. Autres produits de gestion courante	8750,00 €	7800,00 €
658. Charges de gestions courantes	70,00 €	70,00 €			
6582. Reversements (FFTA, ...)	3100,00 €	3200,00 €			
6583. Licences, adhésions			76. Produits financiers		
66. Charges financières			77. Produits exceptionnels		
67. Charges exceptionnelles			78. Reprises sur amortissements et provisions	4000,00 €	4500,00 €
68. Dotations aux amortissements			79. Transfert de charges		
6894. Engagement sur subventions attribuées					
687. Dotation aux amortissements					
6885. Dotations aux provisions financières					
TOTAL DES CHARGES AVANT BENEVOLAT	27148,00 €	20100,00 €	TOTAL DES PRODUITS AVANT BÉNÉVOLAT	27148,00 €	20100,00 €
86. Emploi des contributions volontaires en nature			87. Contributions volontaires en nature		
864. Bénévolats (10,25€/h)	15375,00 €	15550,00 €	875. Bénévolats	15375,00 €	15550,00 €
TOTAL DES CHARGES	42523,00 €	35650,00 €	TOTAL DES PRODUITS	42523,00 €	35650,00 €
résultat :	0,00 €	0,00 €			

Budget 2022-2023 :

Baisse globale du budget de 26% (20100€ contre 27148€)
- obtention plus difficile des subventions
- réajustement des dépenses par rapport à 2021
- réajustement des recettes par rapport à 2021



Budget Prévisionnel 2022-2023

Rubriques	Charges	Recettes	Résultats
Adhésion	3200	7800	4600
Administratif	650	0	-650
Animation	750	150	-600
BE	6000	0	-6000
Équipe TAE DI	1700	0	-1700
Concours salle	850	1200	350
Girls de la Yaute	1000	600	-400
Frais de déplacement	3000	0	-3000
Formation	400	0	-400
Immobilisation	0	4500	4500
Matériel	2550	0	-2550
Ventes	0	1300	1300
Subvention	0	4550	4550
TOTAL	20100	20100	0

Pour Annecy Saint Sébastien
Nathan Morette, Trésorier




Modification Règlement intérieur

Le CA présente à l'assemblée une mise à jour du règlement intérieur de l'association.

Les modifications sont les suivantes :

- Chapitre 5 : organisation des concours

Les jours où le club organise un concours (généralement le samedi, le dimanche ou les deux), il n'y aura pas d'entraînement. **Les installations d'entraînement sont fermées.**

- Chapitre 6 : défraiement des adhérents

Tout membre de l'association qui n'a pas participé à au moins une journée de bénévolat sur la saison (entretien locaux, entretien matériel, organisation concours, journées portes ouvertes, manifestations externes au club, etc...) se verra immédiatement retiré l'accès à toutes formes de prise en charge de la part du club. Les membres du Bureau sont en charge de tenir un registre du bénévolat.

Frais de déplacements administratifs (AG de comités, formations, arbitrages, etc...) :

- Indemnités kilométriques de 0,30 €/km plafonnée à 1000 km soit 300 €
- Repas - 20,00 €/repas : 3 repas maximum par journée
- Hébergement – Plafonné à 80,00 €/nuit petit déjeuner compris

Les encadrants diplômés actifs (entraîneurs, BE encadrants des cours) et les arbitres actifs du club se voient pris en charge la part club de leur inscription, pour le temps consacré au club. Seule la part fédérale de leur licence leur est demandée.

- Chapitre 8 : Règles de sécurité pour le tir extérieur non encadré - Terrain Max Décarre

Si un manquement à une règle de sécurité, et notamment sur la présence obligatoire d'un adulte, est constaté par un encadrant ou membre du bureau, celui-ci est habilité à retirer immédiatement le matériel prêté par le club **et exclure l'archer concerné du pas de tir.**



Les projets du club

- Obtention d'un nouveau label (chef de projet à déterminer)
- Obtention d'un pas de tir couvert pour le terrain extérieur (discussions en cours avec Seynod)
- Création d'une équipe TAE DI pour la saison 2022-2023 (en cours de mise en place)
- Organisation du championnat départemental salle de la saison 2022-2023 (dates prévues avec le CD)
- Participer de nouveau au VitalSport organisé par Décathlon (en cours d'organisation)
- Amélioration du site web (chef de projet à déterminer)
- Remplacement des ~~stramits~~ des cibles amovibles du gymnase par de la mousse beaucoup plus légère (appel à bénévoles)
- Mise en place d'achèvements



Modification CA

Deux membres du conseil d'administration souhaitent mettre fin à leur mandat et sont donc démissionnaires :

**BACH Eugénie
DUMAZEAU Céline
LAROSA Bruno**

Le club les remercie pour leurs actions au sein du CA.

Le CA procédera à un remplacement des membres selon les statuts.

